

**La Cimade**

Centre-Ouest

L'humanité passe par l'autre

SAMUEL

• LOIS  
• ADMINISTRAT.  
• PAPIERS.  
...

**RAPPORT D'ACTIVITÉS  
2016**

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

**BLOIS**

**ORLÉANS**

**SUD DEUX-SÈVRES**

**POITIERS**

**TOURS**

**LA ROCHELLE**

**AGIR**

**VIE ASSOCIATIVE - ACCÈS AUX DROITS - ACTION EN PRISON - SENSIBILISATION  
COURS DE F.L.E. - FORMATIONS - FINANCEMENT - PERSPECTIVES...**

## INSTANCES ET REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

### BUREAU RÉGIONAL :

Anne-Sophie ASTRUP, Présidente (groupe local de Poitiers)

Antoine DUBERT, Vice-président (groupe local de Tours).

Alain JOUNIAUX, Trésorier (groupe local d'Orléans)

Claire TOROMANOFF, Secrétaire (groupe local d'Orléans)

Bernard CARRE, vice-secrétaire (groupe local de Sud Deux-Sèvres)

### CONSEIL RÉGIONAL :

Anne-Sophie ASTRUP (GL Poitiers)

Geneviève CALLADINE (GL Deux-Sèvres)

Bernard CARRE (GL Deux-Sèvres)

Antoine DUBERT (GL Tours)

Pierre DEMERET (GL Deux-Sèvres)

Alain JOUNIAUX (GL Orléans)

Mélanie FORESTIER (GL Poitiers)

Claire TOROMANOFF (GL Orléans)

Lotfi HAMDADUI (GL La Rochelle)

Charlotte HUTEAU (GL La Rochelle)

Martine MASSE (GL Poitiers)

Julie REVILLA DE LOS RIOS (GL La Rochelle)

Danièle SOUCHE (GL Deux-Sèvres)

Marie-Odile TARDIEUX (GL Deux-Sèvres)

Guy TERRIER (GL La Rochelle)

### DÉLÉGUÉ NATIONAL EN RÉGION : Guillaume MARSALLON

### REPRÉSENTANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE :

Anne-Sophie ASTRUP

Antoine DUBERT

Bernard CARRE

Julie REVILLA

### COMMISSIONS NATIONALES : référents régionaux

ASILE : Charlotte HUTEAU – Alain JOUNIAUX – Guillaume MARSALLON

MIGRANT : Julie REVILLA DE LOS RIOS – Marie-Odile TARDIEUX – Guillaume MARSALLON

PRISON : Anne-Sophie ASTRUP – Antoine DUBERT – Suzanne BELLANDE

SOLIDARITE INTERNATIONALE : Pierre DEMERET – Geneviève CALLADINE – Alain SIMON

ÉLOIGNEMENT : pas de délégué

## LA CIMADE DANS LA RÉGION CENTRE-OUEST

La Cimade est découpée en 13 régions qui regroupent 85 groupes locaux.

La région Centre-Ouest est composée des groupes de La Rochelle, Niort Sud-Deux Sèvres, Poitiers, Tours, Blois et Orléans.

Le Conseil régional est composé de bénévoles élus issus des groupes locaux. C'est l'instance de La Cimade localement et l'interlocutrice des instances nationales.

Le délégué national en région, salarié de l'association est basé à Poitiers. Il soutient le Conseil régional et les groupes locaux dans leurs actions et participe à la mutualisation des initiatives.

Une réflexion a été initiée en 2016 sur la question du découpage régional de La Cimade en lien avec évolutions du découpage administratif du territoire acté en 2016. Cette réflexion sera à poursuivre en 2017.



## VIE ASSOCIATIVE

La vie associative recoupe l'ensemble des éléments qui font qu'une association est vivante. Elle est particulièrement importante dans les associations qui agissent sur l'ensemble du territoire. La Cimade repose sur une logique d'actions locales, régionales et nationales portées par des bénévoles et soutenues par des salariés. La dimension technique, politique, et les évolutions permanentes du contexte lié aux migrations rend la vie associative d'autant plus nécessaire.

Engagée dans des activités auprès des personnes, La Cimade se doit de porter une attention toute particulière à cette dimension. Dégager du temps supplémentaire est parfois difficile et ce qui est pourtant indispensable peut être relégué en second plan au regard des urgences quotidiennes. L'échelon régional est particulièrement en charge de porter cette nécessité au cœur des groupes locaux comme au sein des instances nationales. En 2016, des moments régionaux, locaux et nationaux ont été organisés.

### Assemblées générales régionale et nationale – session nationale

Les instances se réunissent une fois par an afin de faire un bilan de l'année passée, fixer des orientations pour l'association dans l'année qui vient et entériner le budget annuel.

La région Centre-Ouest a organisé son Assemblée générale annuelle le 21 mai 2016. Cette AG a été l'occasion de faire un bilan et d'engager une première discussion sur les actions de sensibilisation. Ces échanges ont permis d'avancer et enrichiront les activités 2017.

4 délégués sont mandatés à l'Assemblée générale nationale de La Cimade. Des discussions d'ordre stratégique (intervention en centre de rétention, présidentielles 2017...) ainsi que le vote du budget ont été à l'ordre du jour lors de deux Assemblées nationales en 2016. Des réflexions sur l'actualité portées par des intervenants ont également permis de partager collectivement sur le contexte.

La Session nationale 2016 s'est déroulée à Bidard dans la région Sud-Ouest les 7, 8 et 9 octobre. A noter que ce moment national réunissant plus de 250 bénévoles et salariés de La Cimade partout en France sera organisé dans la région Centre-Ouest fin septembre 2017.

## Modalités d'organisation et d'interventions de La Cimade

La réflexion sur l'organisation et les modes d'intervention est permanente à La Cimade et ceci à tout niveau. La maîtrise de l'outil juridique est une richesse importante de notre association et une de ses spécificités. Néanmoins, La Cimade se dote d'autres modalités d'actions. Les groupes locaux mettent en place les activités et les organisent.

Les groupes locaux de la région Centre-Ouest ont vu le nombre de bénévoles s'accroître en 2016 avec l'arrivée de nouveaux et nouvelles. Cette bonne nouvelle nécessite de poursuivre la réflexion sur l'accueil des nouveaux, d'articuler les actions dont certaines se sont développées du fait du renforcement des groupes et de transmettre les connaissances comme les valeurs portées par La Cimade.

Une question centrale est l'organisation des groupes locaux et de la région. Certains groupes se sont concentrés autour des permanences d'accès aux droits, d'autres ont développé des actions spécifiques de sensibilisation et de plaidoyer. Aujourd'hui, de nouvelles activités se créent (cours de FLE à Poitiers, l'UEO à Tours, Migrant Scène, sensibilisation en milieu scolaire...) et nécessitent parfois d'adapter l'organisation interne des groupes pour plus de d'échanges entre actions et entre bénévoles investis.

La Cimade a à cœur de rendre cohérente son action et sa parole là où elle est présente. Pour ce faire, connaître et s'inspirer de l'histoire et des valeurs défendues par La Cimade est important. Ce souci de cohérence et de pertinence des positions est présent dans la prise de parole publique bien sûre, mais également dans les pratiques des permanences d'accès aux droits, pratiques contraintes par les contextes locaux, les évolutions légales...

Ces enjeux sont au centre des discussions de la région comme des groupes locaux : articulation des différentes activités dans les groupes, responsabilisation et autonomisation des nouveaux bénévoles dans les permanences d'accès aux droits, transmission de connaissances techniques comme des valeurs que La Cimade porte... Autant d'enjeux qui sont au centre du projet associatif de La Cimade depuis plus de 77 ans.

## S'engager à La Cimade : la journée régionale du 6 février 2016

Les groupes locaux de la région ont tous connu une arrivée importante de nouveaux et nouvelles bénévoles. Le renforcement des groupes locaux est une très bonne chose mais ne va pas sans poser des questions d'organisation interne et de création d'espaces de partage sur les valeurs communes qui fondent l'engagement à La Cimade.

Le conseil régional Centre-Ouest a décidé de créer une journée particulièrement destinée aux bénévoles les plus récemment arrivés mais aussi à destination des plus anciens. L'objet était de réfléchir sur les fondamentaux de notre association et de contribuer au socle commun d'un engagement associatif exigeant comme l'est celui au sein de La Cimade.

Cette journée a eu lieu le 6 février 2016 à Poitiers. Pour enrichir les échanges, Geneviève JACQUES, Présidente de La Cimade, a été invitée à intervenir et participer à cette rencontre.

Ce fut un succès avec la participation de l'ensemble des groupes locaux de la région et plus de 40 bénévoles présents.

Journée qui se voulait conviviale, elle a été organisée afin que des échanges se fassent entre bénévoles des différents groupes sur le thème des principes communs qui entourent un engagement à La Cimade. Cette journée a donné lieu à un compte rendu, largement diffusé en interne dans et au-delà de la région Centre-Ouest.

Suite au succès de cette première journée, le conseil régional a décidé de créer une seconde journée sur le même principe en février 2017.

## L'ACCÈS AUX DROITS

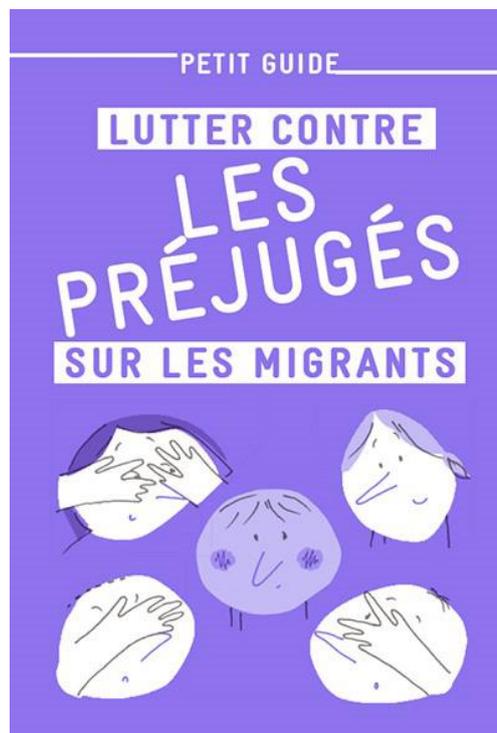
### Les permanences d'accès aux droits :

Les groupes de la région Centre-Ouest assurent des permanences d'accès aux droits pour les personnes étrangères. Ces permanences, organisées selon différentes modalités, sont animées par les bénévoles des groupes locaux avec l'appui du salarié régional.

Il existe de très nombreuses situations où l'apport des permanences de La Cimade est nécessaire : dépôt d'une première demande ou d'un renouvellement de titre de séjour, changement de statut, refus de titre et mesures d'éloignement du territoire, silence de l'administration suite à une demande, demande d'asile...

Ces permanences sont de plus en plus fréquentées, ce qui est le signe de la complexification croissante de la législation du droit des étrangers et de la dégradation des pratiques locales. L'affluence de personnes dans les permanences nécessite des discussions régulières la gestion des difficultés liées à cette affluence, l'accompagnement des nouveaux et nouvelles bénévoles...

Les groupes locaux de La Cimade de la région Centre-Ouest sont organisés sous différentes formes pour les actions d'accès aux droits :



**La Rochelle** : permanence téléphonique permettant de donner par la suite des rendez-vous individuels aux personnes suite à leur appel.

**Niort** : participation aux permanences d'un collectif d'associations niortaises qui réalise une permanence hebdomadaire les lundis en fin de journée à la Maison des Associations.

**Poitiers** : permanence sans rendez-vous les jeudis de 18h à 20h au local régional de La Cimade

**Tours** : permanence bimensuelle sans rendez-vous (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis) dans les locaux de la paroisse protestante (35 rue du Docteur Ledouble)

**Blois** : permanence bimensuelle sur rendez-vous au Centre Social Mirabeau

**Orléans** : permanence sans rendez-vous les mercredi 17h30 – 19h30 dans les locaux de la paroisse protestante (1 rue Parisie)

La majorité des permanences sont « ouvertes » c'est-à-dire sans rendez-vous (sauf à Blois, sur rendez-vous préalable et La Rochelle via une permanence téléphonique). Ce sont des espaces où les bénévoles de la région reçoivent les personnes et font une première évaluation de leur situation.

Traitant de situations diverses, de l'asile au « séjour » en passant par les mesures d'expulsion, les groupes locaux de la région reçoivent les personnes quelles soient leurs difficultés. L'accompagnement inconditionnel fait partie des fondements de notre association depuis 1939. C'est une valeur portée par les groupes et qui se décline dans les modalités d'accompagnements.

Localement et nationalement, La Cimade est reconnue par les personnes et les structures comme disposant de compétences sur l'ensemble des thématiques complexes du droit des personnes étrangères.

Beaucoup de ces premiers contacts donnent lieu à des rendez-vous ultérieurs individuels selon les démarches à engager et la disponibilité des bénévoles. Plusieurs heures sont souvent nécessaires afin d'identifier les droits de séjour et/ou d'asile des personnes, d'aider à constituer leur dossier de demande, évaluer les possibilités de recours et orienter vers un avocat...

En 2016, ce sont plus de 700 personnes que les groupes locaux de la région ont conseillées et aidées dans leurs démarches (constitution de dossier de demande, recours, orientation, voir certains accompagnements en Préfecture ou autres acteurs).

Outre les personnes se rendant dans les permanences, les groupes locaux sont sollicités par mail/téléphone notamment par les acteurs sociaux du territoire. Ainsi, plus de 400 appels téléphoniques ont été traités par les groupes locaux disposant d'un téléphone de permanence, auxquelles s'ajoutent les réponses mail/téléphone de la délégation régionale.

Les permanences d'accès aux droits ont été impactées par les évolutions légales de 2015 et 2016 ainsi que par les difficultés récurrentes (liées ou pas aux réformes) dans l'accès aux titres de séjour par les préfectures, les demandes d'asile ou les décisions d'expulsions (cf. partie suivante).

## Accès aux droits : quelques enjeux de l'année 2016

2016 a été une année de modifications légales importantes :

La réforme « asile », en application depuis novembre 2015 a été mise en place en 2016 occasionnant des modifications d'ampleur dans les procédures qu'il a fallu expliquer et suivre dans leur dimension locale avec des difficultés dans les orientations.

La réforme « immigration » a été votée le 7 mars 2016 et est applicable depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016. Un important suivi a été mené au niveau national sur les parties législatives et réglementaires afin de préparer les évolutions à venir. Ces analyses ont été diffusées par la délégation régionale puis fait l'objet de premières formations locales.

A ces évolutions légales se sont ajoutées des problématiques dont certaines font l'objet d'un focus dans cette partie du rapport d'activité.

## L'accès aux préfectures

Depuis des années, l'accès aux préfectures afin de déposer une demande de titre de séjour est difficile : modalités de prise de rendez-vous, délais de rendez-vous, refus d'enregistrement des demandes aux guichets... 2016 a été une année particulièrement dégradée sur plusieurs de ces aspects.

### La prise de rendez-vous dématérialisée.

L'administration recourt de plus en plus à internet pour permettre les démarches administratives. Si l'utilisation de ces moyens peut être une bonne chose pour certaines personnes, elles sont des barrières infranchissables pour les personnes étant dans des situations très précaires : personnes sans hébergement ni accès à internet, ne maîtrisant pas l'outil informatique ou n'ayant pas le niveau de langue écrit suffisant...

Ainsi, en 2016 de nombreuses préfectures de la région (La Rochelle, Poitiers, Orléans notamment) ont fortement développé les modalités de prise de rendez-vous par internet, en supprimant parfois les autres voies permettant d'accéder aux services de la Préfecture (prise de rendez-vous au guichet ou par téléphone).

Dans cette situation, les personnes ne disposant pas d'internet se retrouvent piégées, ne pouvant pas prendre de rendez-vous en vue de déposer leur dossier de demande de titre. Cette situation constitue une discrimination de fait entre les personnes dans leur démarche alors même qu'elles sont censées être obligatoires et obéissent, elles, à des délais afin que les droits ne soient pas rompus.

A cette barrière s'est ajouté le fait que les plateformes internet de prise de rendez-vous connaissent de très nombreuses difficultés et « bugs » : saisie d'un rendez-vous impossible, les pages totalement indisponibles, rendez-vous donnés à des jours fériés ou à des jours où les préfectures sont fermées...

Dans ce contexte, les personnes se sont rendues dans les permanences afin de pouvoir faire cette démarche. Cet état de fait pose de réelles difficultés aux groupes locaux tant en terme technique qu'en terme de positionnement associatif. En effet, si les associations d'accès aux droits prennent des rendez-vous pour les personnes, elles se retrouvent dans la situation soit d'utiliser un mail de l'association, soit de créer un mail ad hoc pour la personne qui souvent ne pourra plus accéder seule à ses démarches,

perdant toute autonomie dans la réalisation de sa demande et dans la connaissance des informations qui lui sont destinées.

Des rencontres ont pu avoir lieu en interassociatif sur ce sujet avec des Préfectures (Poitiers notamment), face aux difficultés des demandes via courrier ont parfois été faites. Des avocats ont déposé des référés devant les tribunaux administratifs afin de faire sanctionner cet état de fait et permettre les dépôts.

**Fin 2016, face aux difficultés portées par les associations, des préfectures ont modifié les modalités de prise de rendez-vous** en permettant l'accès via des moyens hors des plateformes internet (physique ou téléphone). Certaines préfectures (Poitiers) ont abandonné la prise de rendez-vous internet fin 2016. Néanmoins, il conviendra de rester très vigilant.

### Les délais de rendez-vous

C'est un autre problème très récurrent dans les préfectures qui s'est fortement accru en 2016. Les effectifs des préfectures dévolus aux guichets d'accueil sont restés les mêmes ou ont parfois diminués malgré des demandes plus nombreuses, notamment liées aux demandes d'asile.

Si les délais de rendez-vous pour faire une demande d'asile ont globalement diminués suite à la réforme « asile » de 2015, **les délais pour faire une demande de titre de séjour ont explosé en 2016.**

**Ainsi, dans certains départements de la région, les délais se sont étendus à plusieurs mois pour accéder à un rendez-vous.** Les départements dont les préfectures sont en charge des demandes d'asile (Vienne, Loiret) ont été particulièrement concernés par les délais de rendez-vous pouvant atteindre 4 à 6 mois.

Les personnes qui prenaient un rendez-vous en vue d'un renouvellement de leur titre de séjour (demande devant légalement se faire 2 mois avant l'échéance du dernier titre) n'ont parfois obtenu un rendez-vous que plusieurs mois après la fin de leur titre précédent.

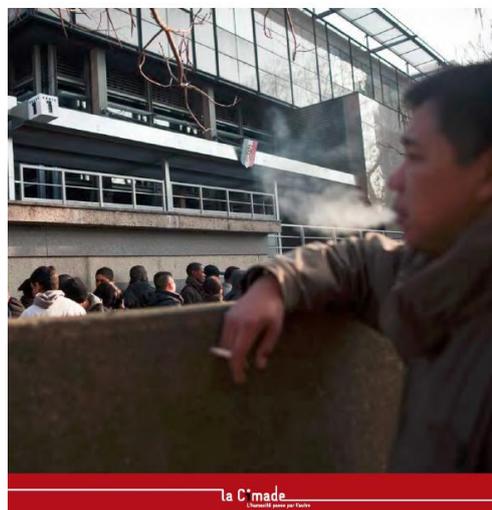
**De ce fait, les personnes restaient sans titre de séjour.** Elles sont factuellement en situation irrégulière du seul fait de l'autorité administrative puisque ne disposant pas de titre de séjour en cours de validité à présenter en cas de contrôle. Cette situation occasionne des conséquences très importantes en termes de droits liés au titre : rupture de couverture santé, de droit de travail, de droits CAF...

**Des référés ont été déposés par des avocats afin de permettre aux personnes de sauvegarder leurs droits** via l'obligation pour la préfecture de donner un rendez-vous ou, a minima, de délivrer un récépissé permettant la continuité des droits entre deux titres de séjour.

**Le rapport national de La Cimade, « A guichets fermés », a été édité en mars 2016.** Il relate les difficultés liées à la dématérialisation ou aux délais de rendez-vous, situation constatée par les groupes de La Cimade partout en France. Certaines situations rencontrées dans la région Centre-Ouest ont alimenté ce rapport national. De même, un outil permettant de tester les services de prise de rendez-vous internet de chaque préfecture et de faire des statistiques a alimenté cette publication. (accessible sur le site, [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org))

### À GUICHETS FERMÉS

Demandes de titres de séjour :  
Les personnes étrangères mises à distance des préfectures



## Les Centres d'Accueil et d'Orientation



Fin 2015, les premiers dispositifs appelés Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) ont vu le jour partout en France. Créés très rapidement et dans l'improvisation, ils avaient pour objectif de mettre en place des lieux d'accueil provisoires pour les personnes dans le camp de Calais.

De nombreux centres ont vu le jour dans la région Centre-Ouest (24 soit plus de 700 places). Face à la création de ces lieux d'accueil destinés initialement aux personnes migrantes afin qu'elles « bénéficient d'un temps de répit et de reconsidérer leur projet migratoire » (note du ministère de l'intérieur du 9 novembre 2015).

Ces lieux ont été confiés à des structures agissant auprès des demandeurs d'asile ou plus rarement ont été gérés par des collectivités locales avec l'aide de collectifs citoyens locaux créés autour des CAO.

Au cours de l'année 2016, ces centres ont pu accueillir les personnes montant dans les bus à partir du camp de Calais. Les premiers temps ont permis aux personnes de se poser et pour

beaucoup de demander l'asile à la France. Comme le veut la législation, ces demandeurs d'asile entraient ensuite en Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), lieux ad hoc destinés à héberger les personnes au cours de leur procédure.

**Le second semestre 2016 a connu une crispation croissante des pouvoirs publics**, notamment à travers les Préfectures de région, responsables de l'enregistrement des demandes d'asile (Poitiers, Orléans).

**De plus en plus de personnes ont été bloquées dans leurs demandes par la mise en application de la procédure dite « Dublin »** aux personnes hébergées dans ces centres. Ainsi, elles se sont retrouvées à attendre au minimum 6 mois le temps que les délais de la procédure Dublin s'éteignent et qu'elles puissent ensuite déposer leur demande d'asile. Le gouvernement, au début de la création des CAO, avait pourtant expliqué que la procédure « Dublin » ne serait pas appliquée aux personnes acceptant de s'y rendre.

**La paralysie s'est encore renforcée à partir du démantèlement du camp de Calais** malgré les promesses tenues. De même, les réorientations initiales vers les CADA à partir du dépôt de la demande se sont amoindries, laissant les personnes en CAO. Enfin, certaines préfectures (Loiret, Loir-et-Cher notamment) ont parfois essayé de mettre en application la procédure Dublin avec des assignations à résidence ou des placements en centre de rétention administrative.

**La Cimade a été sollicitée pour des questions techniques**, notamment liées à la procédure Dublin, par les travailleurs sociaux des CAO mais aussi par les collectifs citoyens maîtrisant peu les contours de cette procédure très complexe et longue.

Ainsi, les groupes locaux de La Cimade et la délégation régionale, alimentés par l'expertise développée depuis plusieurs années par La Cimade au niveau national, ont été sollicités sur les questions de délais, de prise en charge, de conditions d'accueil... (cf. apports aux acteurs locaux)

**Cette situation a été rendue d'autant plus difficile qu'elle a coïncidé avec la mise en place chaotique de la réforme du droit d'asile**, réforme ayant des impacts importants sur les conditions d'accueil et les procédures de demande d'asile.

**Des modifications dans l'organisation de ces nouveaux lieux d'hébergement « asile » sont à prévoir en 2017.** Dans le flou qui entoure la situation actuelle et les perspectives de nouvelles modalités d'hébergement pour demandeurs d'asile (création de lieux d'hébergement et éventuellement d'assignation à résidence) La Cimade et ses partenaires resteront vigilants quant aux traductions de ces évolutions.

## Les conditions matérielles liées au droit d'asile

Le droit d'asile est encadré par des lois françaises, des directives européennes et des conventions internationales. Au statut de « demandeur d'asile » est attaché des droits en termes d'accueil et d'accompagnement.

Juridiquement, ces droits sont des libertés fondamentales qu'il convient aux états de respecter. Malgré des efforts en 2015 et 2016 pour le développement de places d'hébergement pour demandeurs d'asile, de très grosses difficultés persistent et constituent des obstructions à l'accès à ces droits.

**La réforme du droit d'asile a modifié les contours de ces droits et les acteurs responsables de leur mise en œuvre.** C'est désormais l'Office Français d'Intégration et d'Immigration (OFII) qui est responsable de la gestion des conditions d'accueil (hébergement, allocation et accompagnement), compétence qu'elle délègue régionalement à des structures.

La mise en œuvre de ces réformes a été difficile. Si les plateformes asile ont été effectivement mises en place dans la région Centre-Ouest début 2016, la gestion des conditions d'accueil par l'OFII a été très chaotique : refus initial de condition d'accueil, retard dans l'accès à ces droits....

Face à ces obstacles, La Cimade dispose d'une connaissance pointue des démarches juridiques nécessaires à l'obtention de ces droits.

**Saisie de situations individuelles, le groupe local d'Orléans a réalisé plusieurs procédures dites « en référé »** afin que les personnes obtiennent les conditions d'accueil attachées à leur statut. Retard de paiement de 8 mois de l'allocation asile pour une famille, non accès aux conditions d'hébergement « asile » pour d'autres familles...

Ces situations ont amené les bénévoles du groupe local à construire et déposer des référés au tribunal administratif d'Orléans. Fin 2016, une des situations a fait l'objet d'un appel déposé au Conseil d'Etat. Ce travail a été réalisé par une collaboration étroite entre le groupe local, la région Centre-Ouest et le pôle national « droit d'asile ».

Ces démarches lourdes et très techniques ont abouti à l'hébergement des personnes concernées. Il faut espérer que ces précédents puissent faire évoluer la situation de l'ensemble des personnes demandeuses d'asile dans la région et au-delà. Mais sans doute de nouvelles actions d'ordre juridiques seront nécessaires.

## Mineurs isolés :

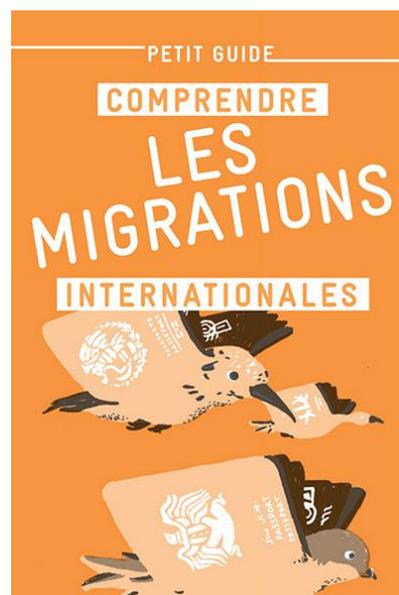
**La question des mineurs isolés étrangers est importante dans la région et nationalement.** Certains groupes locaux se sont investis sur cette question directement ou via des collectifs locaux dont les groupes sont membres.

**A Blois, Tours et Orléans,** La Cimade est représentée dans les collectifs inter-associatifs qui tentent de trouver des solutions aux pratiques locales extrêmement dégradées.

**A Poitiers et Niort,** les groupes locaux sont en lien avec des associations s'investissant sur ces questions. A Poitiers, des échanges ont eu lieu avec une avocate ayant déposé un recours contre le mal-accompagnement en juillet 2016. Des échanges ont eu lieu avec des collectifs et associations créés autour de cette question.

**La Cimade a pu enrichir les collectifs locaux notamment sur certains aspects juridiques :**

- Refus de protection initiale (recours contre le refus, saisine du Juge des Enfants...)
- Mal accompagnement des mineurs pris en charge (hébergement, accompagnement...)
- Refus d'accompagnement des jeunes majeurs précaires
- Accès à un titre de séjour à la majorité du jeune



La délégation régionale et les groupes locaux sont régulièrement sollicités par les agents qui sont confrontés à des difficultés liées à l'accompagnement et au droit de séjour des mineurs placés par l'Aide Sociale à l'Enfance arrivant à leur majorité.

Un suivi des contentieux liés à la protection a été fait en 2016 tout comme certaines saisines du Juge des Enfants sur des refus de prise en charge. Un travail national sera mis en place en 2017 et la connaissance de certains groupes locaux et de la région Centre-Ouest sera sollicitée.

Régionalement, La Cimade a développé des compétences sur les droits de séjour mais également sur les modalités de protection des mineurs. Face à des situations de plus en plus dures localement, La Cimade peut apporter une connaissance des règles complexes liées à cette question qu'elle a notamment pu diffuser lors de formations (cf. formations et ressources).

## Réforme « immigration » :

La loi « immigration » a été adoptée le 7 mars 2016. Déposé en juillet 2014, le projet de loi n'a réellement été débattu que fin 2015 et début 2016. Tout au long des navettes parlementaires, La Cimade a analysé les dispositions contenues dans le projet et essayer de faire bouger par le plaidoyer certaines orientations annoncées.

Les commissions nationales et la délégation régionale ont relayé auprès de l'ensemble des groupes locaux les principales évolutions prévues et les risques que portaient les différentes versions du projet. Le 7 mars 2016, la loi définitive a été adoptée par l'Assemblée Nationale. Les décrets d'application ont été connus en novembre 2016.



Dès le vote de la loi, les premières informations ont pu être diffusées dans la région, notamment via les formations dispensées. Cette loi, par certains aspects très technique, impactera fortement les personnes et donc les réalités vécues dans les permanences d'accès aux droits des groupes locaux de La Cimade.

De plus, si certaines dispositions pouvaient faire l'objet de formation rapide, d'autres – notamment concernant les mesures d'expulsion – étaient floues dans leurs contours légaux et leurs conséquences. Il a donc ensuite fallu attendre que les décrets d'application soient publiés puis diffuser des informations aux groupes locaux grâce au travail de veille et d'analyse des pôles nationaux de La Cimade.

Des éléments contenus dans la loi vont sans doute avoir des impacts importants : délais de recours raccourcis, développement de l'assignation à résidence, de l'interdiction de Retour sur le Territoire Français et autres modalités de contrôle et d'expulsion... Ces nouvelles dispositions coercitives font l'objet de réflexions internes sur la manière d'appréhender des situations individuelles de plus en plus complexes et d'éventuelles solutions rendues toujours plus inaccessibles.

La réflexion se poursuivra en 2017 en fonction des pratiques préfectorales constatées. Des adaptations seront sans doute nécessaires au regard des pratiques recensées, un travail devra avoir lieu au niveau local, régional et national pour essayer de trouver les meilleurs moyens de répondre aux évolutions légales.

De même, les groupes et leurs partenaires associatifs se mobiliseront pour dénoncer les dégradations les plus intolérables, le cas échéant travailleront avec les avocats pour développer des pistes de solutions juridiques grâce au travail des équipes de La Cimade à tous niveaux.

La structure de La Cimade alliant actions des groupes locaux et connaissances des pôles nationaux sera un atout majeur afin de pouvoir réfléchir globalement les questions qui se poseront localement.

## Apports aux acteurs locaux :

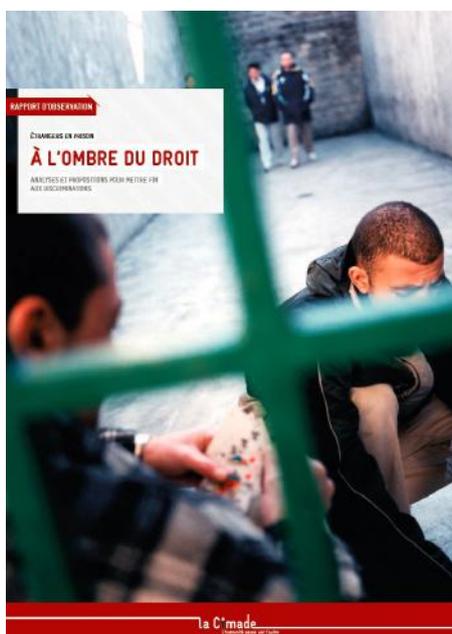
Les groupes locaux sont impliqués dans de nombreux collectifs qui s'organisent pour porter des idées et des positions communes sur les questions liées aux migrations. Les bénévoles des groupes locaux apportent par leur présence au sein de ces collectifs leurs connaissances et leurs énergies pour mener des actions ponctuelles ou plus récurrentes.

En outre, des associations locales ayant une action directe ou indirecte auprès des personnes migrantes sollicitent La Cimade afin de mieux comprendre l'environnement légal et administratif dans laquelle elles se trouvent. Deux formations ont par exemple pu être mises en place à destination des bénévoles investis dans le CAO de Melle les 26 et 27 avril en plus du soutien aux intervenants des différents CAO de la région.

Les groupes et la délégation régionale sont régulièrement sollicités par des structures locales et leurs agents (travailleurs sociaux notamment) pour des questions techniques, des éclaircissements sur des situations individuelles ou collectives.

Reconnue pour sa compétence et la pertinence de ses analyses, La Cimade est une actrice de l'accès aux droits au-delà de ses propres actions de permanence. Cette compétence est la raison pour laquelle des structures sollicitent La Cimade pour des formations aux agents et bénévoles (cf. partie formations).

## L'ACTION CIMADE EN PRISON



Des groupes locaux de la région Centre-Ouest interviennent dans les centres de détention :

**Charente Maritime** : Maison Centrale, Saint Martin de Ré

**Vienne** : Centre pénitentiaire, Vivonne

**Indre et Loire** : Maison d'arrêt, Tours

Dans le cadre contraint des lieux d'incarcération, **8 bénévoles de la région** réalisent des actions d'accès aux droits auprès des personnes étrangères incarcérées.

En 2016, **216 entretiens ont été menés dans les lieux de détention**. Bien que la législation le permette, il existe de très grandes difficultés pour permettre un accès effectif aux droits de séjour et d'asile des personnes étrangères incarcérées.

En lien avec les Conseillers Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (orientation des personnes incarcérées et liens sur certaines démarches), il s'agit de construire des demandes de titres de séjour (renouvellement ou première demande), d'orienter vers les avocats pour des recours, d'aider à l'accès aux

aménagement de peine éventuels (souvent très liées aux questions de droit de séjour) ...

Les pratiques des préfectures, les difficultés d'accès aux documents inhérentes à l'incarcération et les obstacles aux dépôts des demandes rendent les conditions d'accès aux droits extrêmement difficiles.

**La loi du 7 mars 2016 vient encore dégrader les conditions d'intervention** : systématisation des délais de recours très réduits (48h), automaticité des Interdictions de Retour sur le Territoire Français...

Outre les visites réalisées en prison, les groupes locaux sont saisis de situations à distance (via courrier, mail) par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) dans des lieux d'incarcération où La Cimade ne peut pas se rendre.

## LA SENSIBILISATION

Depuis 4 ans, les groupes locaux de la région ont souhaité développer leurs actions de sensibilisation en mobilisant de nouveaux outils et de nouvelles modalités. Cette action s'est encore accrue en 2016 à travers des activités particulières qui s'ajoutent aux interventions ponctuelles pour lesquelles La Cimade est régulièrement sollicitée.

### Sensibilisation scolaire

Les groupes locaux de la région s'investissent de manière croissante sur les actions de sensibilisation à destination des scolaires.

**Le groupe local de Niort** a été le premier dans la région à se lancer de manière importante dans ce type d'action. Ainsi, dès 2014 des interventions structurées ont été mises en place par le groupe qui a souhaité construire une relation de long terme avec des établissements afin de mener une action de fond.

Des relations se sont organisées notamment avec les lycées professionnels Thomas Jean Main et Paul Guérin. Les activités visées à mettre en place des interventions articulées en lien étroit avec les enseignants afin que les interventions se placent dans un travail global liant outils de La Cimade (jeu Parcours Migrants, expositions...), programmes scolaires et moment de valorisation des créations des élèves (festival Migrant Scène). Une fois encore, l'année 2016 a été l'occasion de mener un travail de fond avec les enseignants puis de le mettre en valeur au sein du festival Migrant Scène.

**Le groupe de Tours** a réalisé une intervention dans un établissement. Cette expérience pourra se poursuivre en 2017 selon les relations à créer. De plus, des échanges ont eu lieu avec le réseau des bibliothèques rurales d'Indre et Loire qui permettront un projet commun en 2017.

**Le groupe de La Rochelle** souhaite aussi développer ce type d'action, notamment via de nouveaux bénévoles arrivés en 2016 désireux de s'investir dans la sensibilisation, et plus particulièrement la sensibilisation scolaire. Les premières actions ont pu être mises en place en 2016 et se poursuivront en 2017.

**Ces activités devront être développées et surtout mutualisées entre les groupes locaux de la région** (groupe régional « sensibilisation » à venir en 2017) et en lien avec le travail mené nationalement par La Cimade (production d'outils spécifiques, mutualisation entre régions...)

### Festival Migrant Scène 2016 – Tours, Niort, Poitiers

La Cimade développe depuis plus de 10 ans un espace national de sensibilisation commun à l'ensemble des groupes locaux : le festival Migrant Scène. Les groupes locaux de la région Centre-Ouest se sont saisis de ce cadre afin d'organiser des moments de sensibilisation en utilisant leurs compétences, leurs réseaux locaux et les outils nationaux développés.

#### Premier festival Migrant Scène dans l'Indre et Loire

**Le groupe local de Tours a mis en place la première édition du festival Migrant Scène en 2016.**

Inauguration et conférence gesticulée de Chantal Beauchamp

Spectacle « (Bien)venus » de Céline Mainguy suivi d'une conférence populaire

Exposition « Inhospitalité » de Julien Saison à l'espace Jean Hugues Langlade à Langeais

Ciné-débat avec Ciné Off « Fuocoammare » de Gianfranco ROSI à LANGEAIS

Exposition « Justes Solidaire » de B. Gaudillère et C. Monnet au Centre Social Pluriel(les)

Café-géo « femmes, migrantes et pauvres : la triple peine » Centre social Pluriel(les)

Cette première édition a permis des actions nombreuses faisant appel à diverses modalités de sensibilisation. Des partenariats ont été noués avec des structures associatives ou des lieux culturels qui pourront se renouveler.

### **Festival Migrant Scène à Poitiers et Gençay :**

Exposition « Justes Solidaires » dans le hall de la faculté de Lettre sur le campus

Exposition « Roms Poitevins » au Café Cantine de Gençay

Spectacle (Bien)venus de Céline Mainguy au Plan B

Concert de 2Homs au Palais de la Bière

Théâtre de l'Invisible au marché de Poitiers

Ciné débat Faculté de géographie avec l'association Maeva et Soledev : film La Cours de Babel

Ciné Débat autour du film « Fuocoamarre » au cinéma de Gençay



**Equipe Migrant Scène 2016 Poitiers**

### **Festival Migrant Scène à Niort :**

Expositions « Justes Solidaires », des graffs des jeunes du Centre Social de Niort et du travail des élèves du lycée Paul Guérin au Moulin du Roc

Spectacle (Bien)venus au lycée Thomas Jean Main de Niort

Spectacle ouvert au public au Centre Social Sainte Pezenne de Niort

Spectacle (Bien)venus au lycée Paul Guérin de Niort

**Plus de 250 personnes ont été touchées directement par les événements de Migrant Scène à Niort, Tours ou Poitiers.** Si la réflexion est à poursuivre pour accroître le public, des idées ont été portées en 2016 sur les moyens de toucher de nouveaux publics via de nouveaux moyens d'actions alliant le fond et des formes originales (théâtre invisible, conférences populaires, expositions locales...) et de nouveaux lieux.

**Plus de 150 élèves ont vu le spectacle à Niort au sein des lycées Paul Guérin et Thomas Jean Main.** Les élèves du lycée Paul Guérin ainsi que les jeunes participants à l'atelier graff avec le Centre Social Niort Centre ont pu exposer leur travail dans le cadre de l'exposition au Moulin du Roc, permettant ainsi de lier les actions de sensibilisation entre elles et faisant du festival Migrant Scène un cadre de mise en valeur des activités se déroulant sur l'année.

**Un des résultats de long terme qui se dégage est la nécessité de créer des espaces d'échange au niveau régional sur le thème de la sensibilisation** que ce soit dans ou hors du festival Migrant Scène. Ce groupe se lancera en 2017 au niveau régional et aura pour objet de mutualiser les expériences, réfléchir aux contenus diffusés et aux outils disponibles pour les diffuser.

## L'Unité d'Enseignement d'Ouverture Cimade de Tours

L'Université de Tours organise pour ses étudiants de licence des parcours d'enseignement d'ouverture composés de cours et d'activités dispensées par des associations.

En 2016, le groupe de Tours a souhaité proposer une unité d'enseignement d'ouverture Cimade. Pour ce faire, le groupe aidé du salarié régional ont conçu les contours de cette unité qui se déroule sur l'année scolaire 2016/2017.

Aujourd'hui cette expérience est en cours de réalisation. Elle regroupe 12 étudiants qui proviennent de différents cursus de l'Université.

Elle est composée de 42 heures d'interventions et ateliers dont :

**20 heures de cours :**

Vie Associative et présentation de La Cimade : Guillaume MARSALLON (DNR La Cimade)

Regard du droit sur les personnes étrangères : Sophie BOUCHART (doctorante en droit faculté de Poitiers, bénévole à la Cimade 37)

Eléments d'analyse économique de l'immigration : Daniel MIRZA (professeur d'économie Université de Tours, bénévole à La Cimade 37)

Aspects sociolinguistiques des étrangers et leur insertion : Emmanuelle HUVER (maitre de conférence en science du langage Université de Tours)

La politique des catégories et ses dynamiques : David PICHERIT (anthropologue CNRS Université Paris Ouest Nanterre, bénévole à La Cimade 37)

**Heures de tutorat** afin que les étudiants montent une action de sensibilisation.

Cette action de sensibilisation portée par les étudiants de l'UEO se déroulera le 28 mars 2017 et viendra clôturer le travail des étudiants dans le cadre des objectifs définis avec les services de l'Université de Tours.

## Stage de graff et exposition en partenariat avec le Centre Social Niort Centre



Le groupe local de Niort a pris contact avec le Centre Social de Niort Centre pour monter une action commune autour de l'exposition « Justes Solidaires » présentée en novembre dans le cadre du Festival Migrant Scène.

Avec le graffeur Gringo, du 25 au 29 juillet, le groupe a fait travailler 12 jeunes à partir des textes de l'exposition. L'enjeu était de les faire réfléchir aux textes liés aux photos reprenant des activités bénévoles réalisées auprès des personnes.

Les jeunes ont ensuite réalisé un graff chacun afin de traduire leur vision de cette exposition. Les graffs ont été présentés au musée d'Agesci le 29 juillet puis dans le belvédère du Moulin du Roc lors du festival Migrant Scène en novembre complétant ainsi l'exposition « Justes Solidaires » de Bertrand GAUDILLERE et Catherine MONNET.

Le succès du travail réalisé en partenariat avec le Centre Social Niort Centre donnera lieu à la poursuite d'une collaboration lors du programme 2017 du centre.

## Porteur de parole et participation aux Rendez-Vous de l'Histoire à Blois

Les bénévoles du groupe de Blois aidés d'une compagnie de théâtre « petit bonheur » ont mis en place un « porteur de parole » sur le marché de Blois.



Cet exercice a consisté à réunir des paroles du grand public lors d'un marché à Blois. Il a donné lieu à un

affichage sur les murs lors des Rendez-Vous de l'Histoire 2016 (derrière la halle aux Grains, lieu principal de la manifestation).

Les Rendez-Vous de l'Histoire cette année étaient sur le thème « Partir », faisant échos aux sujets des migrations. La Cimade est intervenue sur deux activités :

Un ciné-débat sur le film « Cause Commune » de Sophie Averty

Une intervention du délégué régional lors d'une conférence organisée dans ce cadre.

## Cycle de conférences à Tours en partenariat avec l'Université Populaire de Tours

Le groupe local de Tours s'est mis en lien avec l'Université Populaire de Tours pour monter un cycle de conférence sur le thème des migrations. La plupart de ces conférences auront lieu au Centre Social Pluriel(les) à Tours.

Des chercheurs vont être invités dans ce cadre. 5 conférences vont être organisées en 2016/2017 :

**30 novembre 2016** : « femmes, migrantes et pauvres : la triple peine » avec Chabia ARAB (géographe, Université d'Angers) et Sophie BOUCHART (Cimade)

**7 décembre 2016** : « hébergement et attente : les demandeurs d'asile en apnée » avec Carolina KOBELINSKY (anthropologue, Université de Paris Nanterre)

**8 février 2017** : « Migrant au quotidien : insécurité permanente et trajectoires incertaines » avec Stefan LE COURANT (ethnologue, Université de Paris Nanterre)

**8 mars 2017** : « La crise migratoire en Europe » avec Thomas LACROIX (géographe, Université de Poitiers)

**3 mai 2017** : « Migrant en image : médias et migrations » avec William BERTHOMIERE (géographe, Université de Poitiers)

Ce cycle de conférence permet de rencontrer des chercheurs de la région et au-delà, de proposer une analyse des questions de migrations en les mettant en perspective avec le contexte local et en les confrontant aux réalités vécues.

## Jeu « parcours migrants » en taille réelle à Orléans

Le jeu « Parcours de Migrants » est un jeu développé par La Cimade. Les groupes prennent en main cet outil et l'adaptent aux besoins et sollicitations locales. Le groupe d'Orléans et la région ont développé une version « taille réelle » de ce jeu initialement conçu sous forme de plateau.

Le groupe local d'Orléans a d'ores et déjà mené deux actions à partir du jeu « Parcours Migrants » taille réelle. De nouvelles interventions sont possibles pour l'année 2017. Ce travail, initié en 2016, est à poursuivre et à mutualiser régionalement dans les années à venir (dans le cadre d'un groupe régional « sensibilisation », à créer en 2017).

## Participation des groupes à de nombreuses autres actions, parmi lesquelles :

**11 janvier Intervention à l'AFEV** lors de leur journée régionale : l'AFEV, association composée d'étudiant a demandé au groupe local de Poitiers d'intervenir lors d'une de leur journée régionale à Poitiers destinée aux nouveaux bénévoles. La Cimade a pu intervenir et animer le jeu « du pas en avant ».

**29 janvier intervention auprès de l'Entraide Protestante de Poitiers** : L'Entraide Protestante a sollicité le groupe local de Poitiers pour intervenir sur la situation et les droits des personnes migrantes.

**30 janvier, conférence à La Rochelle** : Suite à la journée de formation dispensée, le délégué régional Cimade est intervenu lors d'une conférence organisée par un collectif interassociatif sur les questions de la réforme légale en cours.

**29 février, participation au P'tit Dej du Centre social Mirabeau à Blois.** Intervention autour du jeu Parcours de Migrants.

**25 mars festival Raisons d'Agir à Poitiers** : La Cimade est intervenue lors du festival annuel Raison d'Agir qui traitait des sujets de migration. Elle a participé à l'une des conférences.

**7 avril intervention lors d'une conférence organisée par Maeva** (faculté de Poitiers) : L'association Maeva a invité La Cimade à intervenir lors d'une conférence sur le droit de séjour des étudiants.

**7 juin : action « Charters Awards » à Poitiers** : Les Charter Awards sont une action qui fut portée par l'ensemble de La Cimade partout en France. La Cimade de Poitiers y a participé.

**16 juin conférence à Melle** : dans la suite du cycle de conférence monté par l'Université Populaire de Melle, une conférence a eu lieu réunissant Laurent VIDAL de l'Université de La Rochelle et le délégué régional de La Cimade.

**21 octobre Ciné débat autour du film « Fuocoammare » à Melle.** La soirée ciné débat a été animée par Eva OTTAVI, responsable des questions Solidarité Internationale à La Cimade.

**8 novembre conférence de La Cimade au sein de l'Université du Temps Libre de La Rochelle** : le délégué régional est intervenu au sein du cycle de conférences organisé par l'Université du Temps Libre.

... ..

**Les actions listées ne sont pas exhaustives, d'autres interventions ont été menés ponctuellement par les bénévoles de La Cimade lors de ciné débat, conférences, ou sensibilisations scolaires.**

La délégation régionale mettra en place en 2017 un groupe de travail régional permettant de mutualiser les expériences et mettre en œuvre de nouvelles modalités d'actions via de nouveaux outils disponibles (créés par La Cimade ou par d'autres). Les compétences internes (art du spectacle notamment) présentes chez certains bénévoles seront sollicitées



Quelques partenaires Migrant Scène 2016 et autres actions de sensibilisation



## LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE A POITIERS

Le groupe local de Poitiers a initié en 2015 des cours de Français langue étrangère (FLE). Cette action s'est encore développée en 2016.

**11 bénévoles du groupe se sont investis dans les cours dispensés au local de La Cimade. 48 apprenants ont pu bénéficier des cours, soit 617 heures dispensées au cours de l'année 2015/2016.**

La volonté du groupe est de concevoir un dispositif offrant au minimum 3 h par semaine pour des débutants complets, à la fois sous forme de séances en groupe et de cours individuels.

**D'anciens apprenants ont pu participer activement à l'activité en devenant eux-mêmes bénévoles au sein des cours ou ateliers** (tutorat, visite accompagnée à la médiathèque François Mitterrand, aide à la prise en main de l'ordinateur pour des activités individuelles en ligne...). Leur contribution a également permis l'expérimentation de ressources ou de nouveaux ateliers (blog d'aide intercours, simulations...)

Cette action donne lieu à des échanges avec d'autres structures dispensant des cours de français à Poitiers (Collectif Alpha) mais également avec une équipe de recherche en FLE de l'Université de Tours. Une réflexion commune est en cours sur un projet de partenariat.

**Enfin, les activités lancées à Poitiers viendront enrichir la réflexion nationale de La Cimade** en lien avec d'autres groupes locaux dispensant des cours de français et la coordination nationale de cette activité créée en 2016.

## FORMATIONS ET RESSOURCES JURIDIQUES

### Formations internes et diffusion des ressources

**La Cimade traite d'un sujet complexe et soumis à des évolutions très régulières.** De même, les groupes ont connu l'arrivée de nombreux bénévoles en 2015/2016.

**Pour permettre aux groupes locaux de réaliser les permanences d'accès aux droits, des formations locales régulières sont nécessaires** et sont mises en place par la délégation régionale via le délégué national en région Centre-Ouest. A noter qu'à Tours les formations dispensées par le délégué régional ont été articulées avec des formations locales assurées par une bénévole du groupe local organisant ainsi un programme de formation annuel dense et co-animé.

**En 2016, 18 formations ont été dispensées à destination des groupes locaux de la région.** Organisées essentiellement sous forme de formation en fin de journée pour permettre à l'ensemble des bénévoles de pouvoir y prendre part, elles sont des moments permettant de diffuser l'expertise développée par les pôles nationaux de La Cimade au niveau des groupes locaux. Les formations sont aussi des espaces pour échanger sur les questions de positionnement dans l'accès aux droits, de pratiques et d'organisation des permanences.

**En 2016 plusieurs grands thèmes ont notamment été traités :**

**Réforme du droit d'asile :** les évolutions légales de fin 2015 ont beaucoup modifié les procédures liées à une demande d'asile. Il a été nécessaire de faire un point sur les nouvelles dispositions en les mettant en lien avec les évolutions dues à la mise en œuvre parfois chaotique de la réforme.

**Droit de séjour :** cette thématique a été rendue nécessaire par l'arrivée de nouveaux et nouvelles bénévoles dans les groupes locaux qui se sont investis dans les permanences d'accès aux droits.

**Réforme « immigration » :** année du vote de la réforme, les formations ont peu à peu intégrée les évolutions à prévoir. 2017 sera l'année de mise en œuvre de la réforme, des formations sur ce thème seront donc encore développées.

**Mineurs Isolés Etrangers :** c'est une problématique importante et généralisée dans l'ensemble des départements de la région. Mêlant droits de séjour et droit social, c'est une question particulièrement complexe qui a nécessité des formations locales.

**Procédure « Dublin » :** les circonstances 2016 (démentèlement du camp de Calais, accroissement des demandes d'asile...) a nécessité un point particulier sur cette question technique et mal connue.

**La délégation régionale, notamment via son salarié, assure une fonction de veille et de ressource pour les groupes locaux** qui peuvent partager les questions techniques ou autres rencontrées lors d'une permanence avec le délégué régional qui vient en appui pour essayer de trouver les éléments de réponse, faisant appel aux compétences nationales si nécessaire.

**La Cimade, dans ses dimensions nationale, régionale et locale est une importante créatrice de ressources et d'analyse.** L'enjeu est de trouver le meilleur moyen de les faire passer mais également de les enrichir par les situations rencontrées localement ou une connaissance spécifique du sujet.

Ces compétences à tous niveaux permettent aux bénévoles de La Cimade de bénéficier du travail de l'ensemble de l'association mais également de prendre part directement ou par leurs actions locales à l'enrichissement de ces ressources.

**La mise en place d'une nouvelle plateforme de partage des ressources internes, Cimadoc,** est un enjeu important. La prise en main de cette plateforme regroupant la totalité des documents internes produits par La Cimade est un objectif en soi. Cette plateforme, très riche mais également très dense est un élément permettant aux groupes locaux d'accéder à la somme de connaissances développées par La Cimade. Les régions disposent également d'un espace propre sur cette plateforme, espace qui devra être progressivement alimentée.

**Les évolutions dans la manière de fonctionner des pôles thématiques nationaux** ont pour but de répondre à ces enjeux importants d'échanges, de diffusion et de co-construction des informations. 2017 verra la mise en place de nouveaux cadres de travail (groupes de travail, journées nationales...). Le Conseil régional et le délégué auront un rôle dans ce contexte pour articuler les participations à ces espaces nationaux tout en faisant du lien avec les considérations locales.

## **Formations externes**

**L'expertise juridique et administrative développée par La Cimade est une richesse importante sur des sujets aussi complexes que les droits d'asile et de séjour.** Les acteurs de l'accompagnement sollicitent cette connaissance qui souvent leur fait défaut dans le cadre de leurs activités, qu'elles soient directement ou indirectement liées à la situation de régularité de séjour des personnes.

**Depuis 2 ans, la région Centre-Ouest a fait un effort pour développer une offre de formation extérieure.** Ces formations permettent non seulement de diffuser la connaissance acquise par notre association mais également de participer au financement de la région.

**Les liens créés lors des formations sont également profitables à moyen/long terme dans les relations** entre acteurs de droit commun que sont les travailleurs sociaux et les associations agissant dans l'accès aux droits comme La Cimade. En ce sens, elles peuvent permettre des orientations plus simples et des échanges plus réguliers.

Après une année de création de ces formations et de démarches à destination des acteurs locaux, 2016 a été une année où les formations extérieures se sont très fortement développées.

**Ainsi en 2016, 18 formations extérieures ont été dispensées :**

**7 journées de formation auprès des agents des Missions Locales de la région Centre Val de Loire :** droit de séjour, droit de séjour et travail, droits des mineurs et jeunes majeurs isolés, droit d'asile.

**4 formations réalisées via le CDAD 41 :** bases droit de séjour et droit d'asile

**1 formation aux agents du Centre Social Mirabeau de Blois :** bases droit de séjour et droit d'asile

**2 formations aux bénévoles du Secours Catholique Poitou-Charentes :** bases droit de séjour et droit des ressortissants de l'UE

**4 formations ouvertes via le programme de formation aux bénévoles de la région Poitou-Charentes (Poitiers, Niort, Angoulême, La Rochelle) ;** bases droit de séjour, bases droit d'asile, droits de séjour et d'asile des personnes victimes de violences et de traite des êtres humains.

Les démarches se poursuivront en 2017 pour développer ces formations extérieures.

## FINANCEMENT RÉGIONAL

La Cimade est une association nationale qui trouve une partie de ses ressources dans les dons de particuliers, mais également par les financements privés et publics qu'elle peut solliciter nationalement et localement. Les régions de La Cimade sont naturellement financées par une partie des dons privés collectés nationalement et fonctionne sur une solidarité entre échelon national, régional et national. Néanmoins, pour contribuer au budget de la région Centre-Ouest, les collectivités locales sont sollicitées.

Le compte de résultat de l'ensemble de la région Centre-Ouest (groupes locaux et coordination régionales) a été en 2016 de 98 000 euros. Les charges correspondent à 63% de charge salariale (délégué national en région), 28% de frais de fonctionnement (loyer du local régional, fournitures des groupes et de la région, festival Migrant Scène, déplacements en région...) et 9% de participation aux frais de mise en œuvre nécessaires aux activités nationales de La Cimade... (Comptabilité, collecte de dons, ressources humaines, communication, sensibilisation, plaidoyer...)

En 2016, les dons nationaux ont contribué à 33% des ressources nécessaires à la région Centre-Ouest auxquels s'ajoutent les dons locaux, régionaux et cotisations. Ainsi, 41% des ressources de la région Centre-Ouest ont été couvertes par les fonds propres de La Cimade.

Les deux régions administratives, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire ont été les principaux soutiens financiers de la région Centre-Ouest en 2016. Certaines collectivités locales ont également apporté leur soutien aux activités en 2016 : les mairies de Tours et Blois ainsi que le Conseil départemental de la Vienne. Le Fond de Développement de la Vie Associative a aussi permis contribué au financement des actions de formations locales aux bénévoles de La Cimade.

Le député Jean-Patrick GILLE via une subvention a permis de financer les activités du groupe de Tours et de la région Centre-Ouest.

Enfin, les ventes de formations extérieures et de produits Cimade tels que les calendriers ont contribué au financement (20%), les formations extérieures payantes ayant notamment connues un développement très important en 2016 (12% des ressources totales).

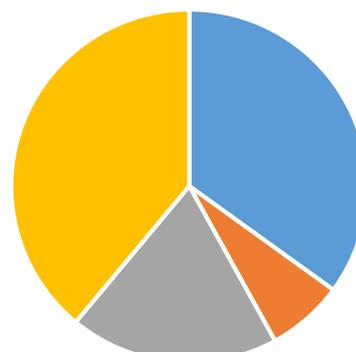
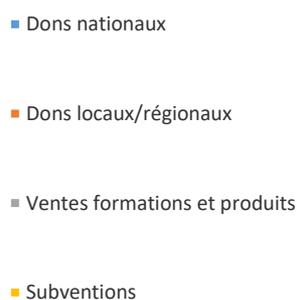
Les principaux soutiens financiers en 2016 :



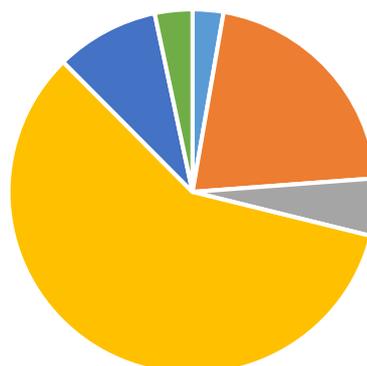
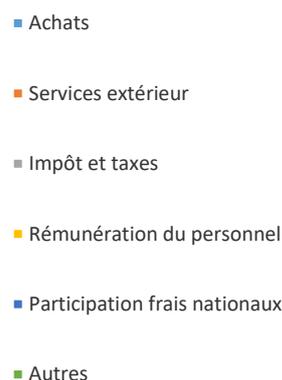
Jean Patrick GILLE  
Député d'Indre et Loire



Répartition des ressources régionales



Répartition des charges régionales



## PERSPECTIVES 2017

L'année 2016 a été très dense en termes d'actualités nationales comme locales mais également dans les évolutions internes qu'ont connu de nombreux groupes locaux de la région. Ainsi, le nombre de personnes investi dans les actions de La Cimade s'est fortement développé et la nature des actions portées par les groupes s'est diversifiée (sensibilisation, cours de français...).

### 2017 sera une année importante sur plusieurs aspects :

**Poursuivre le renforcement des groupes locaux** : cet enjeu est important et passera par un effort de formation à faire perdurer et un suivi des actions de permanences juridiques. Dans la suite de la première journée régionale 2016, une seconde journée régionale destinée notamment aux nouveaux sera organisée en février 2017.

**Mutualiser les activités de sensibilisation entre les groupes locaux** : depuis plusieurs années La Cimade développe de plus en plus de modalités et d'outils de sensibilisation. Les groupes locaux, dans la région Centre-Ouest et au-delà, se saisissent de manière croissante de ces activités et les font évoluer. Il sera nécessaire de mettre en commun les expériences menées localement au niveau régional en lien avec l'échelon national.

**Poursuivre la réflexion liée au nouveau découpage régional administratif** : 2017 sera pour la région Centre-Ouest et plus largement pour l'ensemble de La Cimade une année de réflexion puis de décision pour savoir comment gérer ces évolutions externes en lien avec nos considérations internes. Première évolution, en 2017, la région Limousin intégrera la région Centre-Ouest.

**Accroître encore la place du Conseil régional** : 2017 sera une année électorale à La Cimade nationalement comme régionalement. Un nouveau Conseil régional Centre-Ouest sera élu, il devra poursuivre le développement de son action dans la région et au niveau national en lien avec les groupes locaux qui composent la région. Des sujets ayant déjà fait l'objet d'une réflexion au Conseil devront se poursuivre (communication interne, socle commun d'action, arrivée de nouveaux dans les groupes...), d'autres sans doute émergeront.

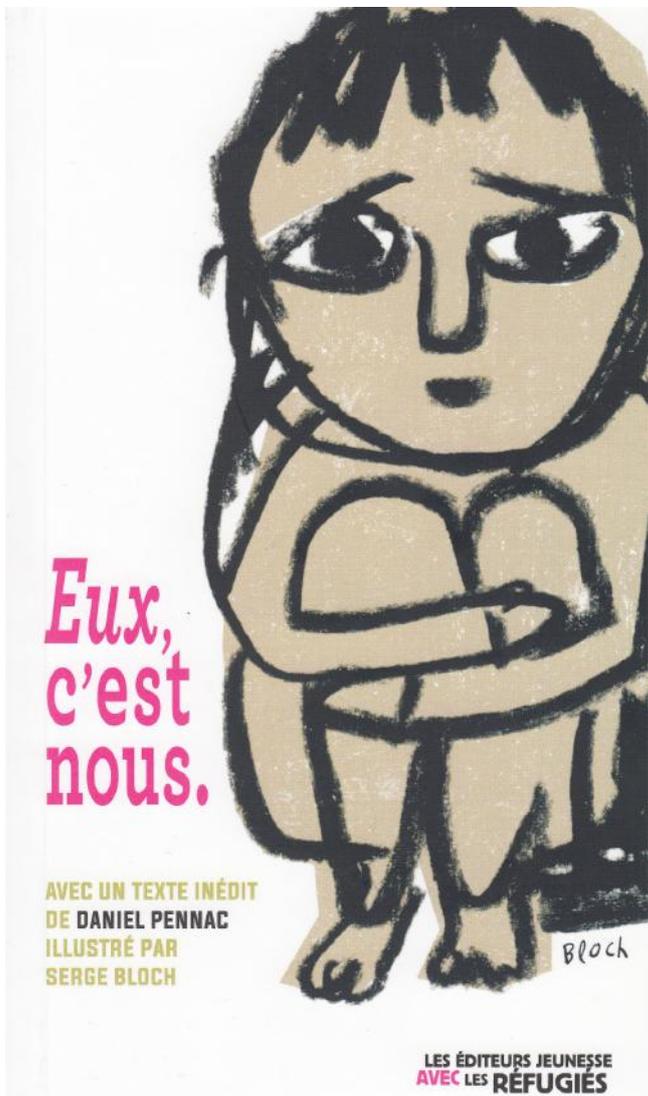
**Poursuivre les démarches liées au financement de la région** : depuis 4 ans la région Centre-Ouest a développé les ressources locales afin de participer à son financement : subventions publiques, dons, formations extérieures... Il sera nécessaire de poursuivre cette recherche de financement pour concourir au financement national de La Cimade dans un contexte très contraint.

**Suivre les évolutions à venir dans le domaine du droit des personnes étrangères**. 2017 sera l'année de mise en place de la réforme « immigration ». Cette réforme contient des évolutions très importantes et inquiétantes sur de nombreux aspects et notamment les modalités d'éloignement/expulsion. Ces évolutions auront des impacts sur les personnes rencontrées en permanences mais aussi sur les pratiques des permanences d'accès aux droits que nous menons.

**S'impliquer dans la nouvelle organisation des pôles ressources nationaux**. Le nouveau fonctionnement des pôles nationaux nécessitera une implication des bénévoles des régions sous de nouvelles formes. Il sera nécessaire de trouver un fonctionnement entre les niveaux locaux/régionaux et nationaux. Le Conseil régional et le délégué en région, liens naturels entre les pôles et les groupes nationaux, devra contribuer à la réflexion sur les meilleures manières de contribuer aux travaux nationaux.

**Plus largement**, la région Centre-Ouest poursuivra ses efforts quotidiens pour permettre de porter une cohérence de pratiques et de positions qui est une force importante de notre association localement, régionalement et nationalement.

Enfin, les actualités des sujets liés aux migrations, dans leurs dimensions juridiques comme politiques, s'imposeront sans doute aux groupes, et plus largement à La Cimade. Il sera nécessaire de faire preuve d'adaptabilité tout en s'efforçant de garder un cap sur les points qui permettent de répondre à ces événements extérieurs sans se laisser totalement avaler par eux.



la Cimade  
L'humanité passe par l'autre

**migrant' scène**  
REGARDS CROISÉS  
SUR LES MIGRATIONS

**POITIERS - GENÇAY**

DU 17 NOV  
AU 26 NOV

D'ICI &  
D'AILLEURS:  
ENSEMBLE

LE FESTIVAL  
DE LA CIMADE

DANS PLUS  
DE 50 VILLES  
EN FRANCE

www.migrantscene.org  
migrantscene

Université de Poitiers | CMI6 - CENTRE DU COMMERCE | Cinéma de Gençay | B



### À GUICHETS FERMÉS

Demandes de titres de séjour :  
les personnes étrangères mises à distance des préfectures

